

Conditions d'accès au master en bioinformatique et modélisation

L'accès aux études de master est réglé par l'article 111 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, ainsi que par les arrêtés d'exécution pris en application de ce décret. L'article 117 de ce même décret régit les valorisations de crédits permettant la réduction de la durée des études, et, par conséquent, l'admission en cours de cycle. L'article 119 prévoit une possibilité d'admission aux études (quel que soit le cycle concerné) par valorisation des acquis de l'expérience.

Le jury du master considéré s'est prononcé sur les accès décrits ci-après.

Bénéficient d'un accès direct au master en bioinformatique et modélisation (2 ans / 120 crédits), sans complément de programme, les étudiant·e·s qui portent, soit :

- le grade académique de bachelier en sciences biologiques ou de bachelier en sciences de l'ingénieur orientation bioingénieur.

Bénéficient d'un accès direct au master en bioinformatique et modélisation (2 ans / 120 crédits), moyennant un complément de programme de 15 crédits maximum, les étudiant·e·s qui portent, soit :

- le grade académique de bachelier en sciences chimiques, de bachelier en médecine, de bachelier en sciences biomédicales, de bachelier en sciences dentaires, de bachelier en sciences pharmaceutiques, de bachelier en médecine vétérinaire.

Bénéficient d'un accès direct au master en bioinformatique et modélisation (2 ans / 120 crédits), moyennant un complément de programme de 60 crédits maximum, les étudiant·e·s qui portent, soit :

- le grade académique de bachelier en sciences géographiques, de bachelier en sciences géologiques, de bachelier en sciences mathématiques, de bachelier en sciences physiques, de bachelier en kinésithérapie et réadaptation, de bachelier en sciences de la motricité, de bachelier en sciences informatiques, de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil ou de master en science des données (2 ans / 120 crédits).
- le grade académique de bachelier en agronomie (C), de bachelier en biotechnique à finalité bioinformatique et imagerie (C), de bachelier technologue de laboratoire médical (C), de bachelier en chimie (C), de bachelier en informatique de gestion (C), de bachelier en informatique et systèmes (C), de bachelier en sciences agronomiques (L) ou de bachelier en sciences industrielles (L).

Bénéficient d'un accès direct au master en bioinformatique et modélisation (2 ans / 120 crédits), avec un programme aménagé de maximum 75 crédits (admission au 2^e bloc du master), les étudiant·e·s qui ont déjà réussi les 60 premiers crédits dans l'une des filières suivantes :

- master en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire (2 ans / 120 crédits), master en biologie des organismes et écologie (2 ans / 120 crédits), master en océanographie (2 ans / 120 crédits), master en sciences biomédicales (2 ans / 120 crédits).

Bénéficient d'un accès direct au master en bioinformatique et modélisation (2 ans / 120 crédits), avec un programme aménagé de maximum 75 crédits (admission au 2e bloc du master), les étudiant·e·s qui portent, soit :

- le grade académique de master en sciences chimiques (2 ans / 120 crédits), de master en médecine (3 ans / 180 crédits), de master en sciences pharmaceutiques (2 ans / 120 crédits), de master en sciences dentaires (2 ans / 120 crédits), de master en sciences de la santé publique (2 ans / 120 crédits), de master en médecine vétérinaire (3 ans / 180 crédits), de master bioingénieur (2 ans / 120 crédits - toutes orientations)
- le grade académique de master en sciences industrielles (L) finalités chimie et biochimie, de master en sciences de l'ingénieur industriel (L) finalités chimie et biochimie, de master en sciences agronomiques (L) ou de master en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie (L).

Ont accès au master en bioinformatique et modélisation (2 ans / 120 crédits), en vertu d'une décision des autorités académiques et aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les étudiant·e·s qui portent, soit :

- un autre grade académique dans un domaine proche, délivré en Belgique ;
- un titre ou grade étranger jugé comparable à l'un de ceux mentionnés ci-dessus et valorisé pour 180 crédits par le jury.

Le jury peut également valoriser les savoirs et compétences d'étudiant·e·s acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle. Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans.

Dans les cas où l'accès au master n'est pas direct ou pour introduire une demande d'admission non prévue ci-dessus, les étudiant·e·s sont invité·e·s à déposer un dossier au Service des Admissions (www.enseignement.uliege.be/inscriptions - Tél. 04/366.46.00).

Remarques importantes :

1. Les étudiant·e·s qui sont déjà porteur·euse·s d'un grade académique de master à finalité peuvent d'office s'inscrire à une autre finalité de ce même master.
2. Les codes (C) et (L) désignent des diplômes de l'enseignement supérieur hors université :
(C) = type court
(L) = type long
3. Les étudiant·e·s ressortissant d'un pays hors Union européenne sont soumis à des conditions supplémentaires. Seuls les dossiers qui remplissent ces conditions sont transmis aux jurys. Pour toute information :
https://www.enseignement.uliege.be/cms/c_9167497/fr/1re-inscription-en-master-hors-ue
4. Les étudiant·e·s porteur·euse·s d'un diplôme étranger reconnu équivalent à un grade académique de 2^e cycle organisé en Communauté française bénéficient des mêmes possibilités de poursuite d'études que les étudiants porteurs du grade académique de la Communauté française. Ils peuvent se présenter directement au service des inscriptions.
5. Un diplôme de candidat en 2 ans (1^{er} cycle ancien régime) suivi de la réussite d'au moins une année d'études de 2^e cycle dans la même discipline, ou un diplôme de candidat en 3 ans, ouvrent les mêmes droits que le diplôme de bachelier correspondant.

Les programmes des masters sont disponibles sur <http://www.programmes.uliege.be>

Cette brochure reprend les conditions d'admission telles que connues à la date de publication.